

Plan d'Action et Méthodes de Travail du COMPSUD

2^{nde} Réunion du Cercle des Parlementaires Méditerranéens pour le
Développement Durable (COMPSUD)

et

2nd Dialogue Régional Méditerranéen entre Parlementaires, ONGs et
autres parties prenantes sur la Protection de l'Environnement
Méditerranéen et les Perspectives d'un Développement Durable dans la
Région.

Le 13 décembre 2003
Hôtel Traíña
San Pedro del Pinatar, Espagne

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Préambule

Ce rapport présente d'une manière brève et concise les résultats des deux dialogues, la 2^{nde} Réunion du Cercle des Parlementaires Méditerranéens pour le Développement Durable (COMPSUD) et le 2nd Dialogue Régional Méditerranéen entre Parlementaires, ONGs et autres parties prenantes sur la Protection de l'Environnement Méditerranéen et les Perspectives d'un Développement Durable dans la Région, organisés par le MIO-ECSDE et par le GWP-Med, et accueillis par l'Assemblée Régionale de Murcie à San Pedro del Pinatar, en Espagne, le 13 décembre 2003.

La 2^{nde} Réunion du Cercle des Parlementaires Méditerranéens pour le Développement Durable (COMPSUD) a rassemblé 21 parlementaires et hommes politiques de 13 différents Parlements Nationaux et pays méditerranéens. Elle avait pour objectif l'élaboration de propositions concrètes sur le Plan d'Action et les Méthodes de Travail du COMPSUD qui garantiraient une action concertée du Cercle au niveau régional et national ainsi que son fonctionnement efficace et largement répandu au sein des Parlements de la région dans les années à venir.

Le 2nd Dialogue Régional Méditerranéen entre Parlementaires, ONGs et autres Parties Prenantes sur la Protection de l'Environnement Méditerranéen et les Perspectives d'un Développement Durable dans la Région, a été organisé afin de stimuler un dialogue entre les divers parties prenantes en Méditerranée qui pourrait ajouter de la valeur et des idées à leur travail et particulièrement renforcer le rôle joué par les Parlementaires dans la protection de l'environnement et la promotion du développement durable.

Les interventions personnelles des participants n'ont pas été incluses dans ce rapport, dont le but est, en fait, de se concentrer sur les aspects essentiels de la discussion. Néanmoins, pour ceux qui voudraient recevoir un rapport complet des deux réunions, celui-ci sera très bientôt disponible (en anglais pour le moment) et pourra être obtenu au Secrétariat du MIO-ECSDE.

2^{nde} Réunion du Cercle des Parlementaires Méditerranéens pour le Développement Durable (COMPSUD)

Ouverture de la réunion

Le Président du COMPSUD, SE. M. Juan Carlos Ruiz López a inauguré la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les Parlementaires présents. Il a exprimé sa reconnaissance à l'égard du Professeur M. Michael Scoullou, du MIO-ECSDE et du GWP-MED, pour leur coopération et leur soutien essentiel au fonctionnement du COMPSUD et de la réunion, à l'égard de M. Juan Canovas Cuenca, Président du groupe d'experts du GWP-Med et Président de la Confédération de l'Eau du fleuve Segura, ainsi que à l'égard de SE M. Pedro José Perez Ruiz, Sénateur et Maire de la ville qui accueillait cette réunion.

Avant-propos du Président du COMPSUD, SE M. Juan Carlos Ruiz López

Le Président a rappelé aux participants que l'importance du Cercle résidait dans sa tentative d'ouvrir un débat entre les Parlementaires et d'aboutir à des conclusions communes conduisant à des actions concertées et à des documents utiles. Il a également affirmé que le Cercle constituait un enjeu important et que ses achèvements dépendraient du travail de chacun des Parlementaires y participant. Il a insisté sur le fait que chacun devait faire de son mieux pour que le Cercle réponde aux attentes qu'il avait fait naître chez les Parlementaires du Bassin Méditerranéen.

Le Président du COMPSUD a réitéré l'engagement des Parlementaires, convenu lors de leur première réunion à Athènes en 2002, et a souligné la nécessité d'étendre le Cercle à davantage de Parlementaires de davantage de pays et Parlements nationaux à l'avenir.

Faisant référence au thème principal du Cercle, l'eau, le Président a proposé d'ériger "*Paix et Eau*" en mot d'ordre et d'en faire une tâche essentielle pour les Parlementaires et le COMPSUD. Il a également souligné l'importance de promouvoir un dialogue sur les questions liées à l'eau et de considérer "*Paix et Eau*" comme la base d'un engagement et le point de convergence de tous les Parlementaires.

Présentant à ses collègues l'expérience de l'Espagne, souffrant comme beaucoup d'autres pays Méditerranéens d'une répartition inégale des ressources en eau, le Président a mentionné le *Plan Hydrologique National Espagnol* qu'il considère comme la première approche historique du concept de Gestion Intégrée des Ressources en Eau. Il a insisté sur l'importance du concept de 'Légalité de l'Eau', c'est-à-dire le fait que la Loi approuvée par le Parlement ratifie les principes de planification et de gestion de l'eau en Espagne.

Evoquant quelques moments difficiles auxquels le Plan avait dû faire face, le Président a rappelé l'importance de l'échange d'expériences entre Parlementaires de différents pays de la Méditerranée dont les problèmes dans la gestion des ressources en eau sont similaires. Il a fait valoir le rôle du Cercle comme future plate-forme de dialogue et de débat et comme moyen de promouvoir l'idéal de "*Paix et Eau*" dont il avait fait mention auparavant.

Rapport du Secrétariat du MIO-ECSDE

Au nom du Secrétariat du MIO-ECSDE, Mlle Barbara Tomassini a procédé à une brève mise à jour des Parlementaires sur le COMPSUD et son développement depuis sa création à Athènes en 2002, lorsque les Parlementaires présents au «Dialogue Régional Méditerranéen entre Parlementaires, ONGs et autres parties prenantes sur la Protection de l'Environnement Méditerranéen et les Perspectives d'un Développement Durable dans la Région» avaient convenu de former le Cercle.

Elle a fait référence au statut et aux dispositions minimales de fonctionnement du Cercle convenus à cette occasion ainsi qu'aux propositions faites concernant le suivi du séminaire des Parlementaires.

Elle a également présenté les achèvements du COMPSUD pendant la première année de son existence, comme notamment:

s La formation d'un Groupe Central de Parlementaires dans le but de suivre de près le développement du Cercle.

s Le projet d'acte d'Engagement du Cercle, rédigé en anglais par le Groupe Central des Parlementaires, et la traduction de ce document en français par le Secrétariat du MIO-ECSDE.

s La distribution de l'acte d'Engagement aux Parlementaires présents au séminaire de décembre 2002 et à d'autres Parlementaires nationaux et européens concernés par les questions liées à l'eau, à l'environnement et au développement durable.

s La signature de l'acte d'Engagement par 21 représentants de 9 Parlements nationaux et l'intérêt pour le Cercle exprimé par de nombreux autres Parlementaires n'ayant pas encore signé l'acte d'Engagement mais envisageant de le faire dans un avenir proche.

Présentation du Document de Base par le Président du MIO-ECSDE et du GWP-Med, M. le Professeur Michael Scoullas

Le professeur M. Michael Scoullas, Président du MIO-ECSDE et du GWP-Med, a réaffirmé l'importance de la question de l'eau et de la paix évoquée par le Président du COMPSUD et a invité les Parlementaires présents à se concentrer sur la partie principale de la réunion: la discussion sur les priorités de fonctionnement et le plan d'action du Cercle ainsi que les méthodes de travail de celui-ci.

Il a brièvement présenté le document de base qui avait été rédigé (en anglais et en français) et avait été circulé quelques jours auparavant.

Parmi les thèmes présentés dans ce document, déjà identifiés comme des questions importantes lors de l'intervention des Parlementaires pendant la première réunion du Cercle et dans la correspondance et les contacts ayant eu lieu pendant toute l'année 2003, figuraient bien entendu celui de la gestion de l'eau, mais aussi des thèmes comme l'eau et l'éducation et l'eau et la pauvreté.

Le professeur M. Scoullou a ensuite présenté quelques-unes des initiatives continues liées à ces thèmes auxquelles les Parlementaires pourraient apporter leur soutien au niveau national et régional, afin que leur impact soit accru et que des duplications puissent être évitées.

Il évoqua les efforts fournis notamment par le PNUE/PAM, le Plan Bleu et le GWP-Med, afin de préparer, pour les pays n'appartenant pas à l'UE et, en particulier pour les régions du Sud et de l'Est de la Méditerranée, un 'cadre' compatible avec la Directive Cadre de l'UE dans le domaine de l'Eau (EU Water Framework Directive, WFD), et qui pourrait être lancé progressivement dans ces régions sur l'initiative des pays et d'autres secteurs concernés.

Il a fait valoir qu'il s'agissait là d'une question importante inscrite à l'ordre du jour politique dans toute la région méditerranéenne et, en même temps, d'un souhait exprimé par de nombreux Ministres de l'Eau et de l'Environnement de ces régions, en particulier en vue de l'établissement de la Zone Méditerranéenne de Libre Echange (Mediterranean Free Trade Zone, MFTZ) d'ici 2010. Il a également souligné que le rôle des Parlementaires dans ce cadre pourrait être d'informer leurs collègues sur ce processus dynamique et de contribuer à la préparation dans chaque pays des conditions préalables indispensables à une telle approche.

Le professeur M. Scoullou, a cité une autre initiative, la Composante Méditerranéenne de l'Initiative de l'UE dans le domaine de l'eau (Med EUWI), faisant valoir que le COMPSUD devrait faire partie du Forum Multisectoriel intégré à cette composante: des représentants divers de la société civile ainsi que certains Gouvernements faisant déjà partie du Forum sans encore être des Parlementaires.

Il a aussi fourni quelques brefs renseignements sur le Programme Euro-Méditerranéen pour l'Eau et la Pauvreté (Water and Poverty Facility-WPF) et l'Initiative Educative Méditerranéenne sur l'Environnement et la Durabilité (Mediterranean Education Initiative for Environment & Sustainability-MEDIES) que les Parlementaires pourraient promouvoir à travers leurs Parlements respectifs.

Incitant les Parlementaires présents à discuter des méthodes de travail du Cercle, le professeur M. Scoullou a, en particulier, fait référence aux moyens de communication devant être adoptés par le Cercle ainsi qu'aux manières d'élever le profil du Cercle. Il a proposé que l'on fasse circuler par l'intermédiaire des participants une lettre de la Présidence et du Groupe Central au sein des Parlements nationaux mais aussi au sein du Parlement Européen et d'autres cercles, tels que le Globe, les Parlementaires pour l'Action Globale, l'Association Parlementaire de Coopération Euro-Arabe, etc., qui pourraient fournir des informations sur le fonctionnement du groupe et établir la base d'une coopération efficace avec ces autres réseaux/ groupes.

Il a également suggéré que les interventions faites par les Parlementaires au plan national incluent, par exemple, une liste d'intentions du Cercle visant à organiser des rencontres sub-régionales ou nationales avec d'autres secteurs concernés ou à inviter le GWP, qui travaille dans la région en vue de l'établissement de Partenariats de l'Eau entre pays.

Plan d'Action et Méthodes de Travail du COMPSUD

La discussion sur le Plan d'Action et les Méthodes de Travail du COMPSUD a été très stimulante et truffée de nombreuses interventions, suggestions et propositions de la part de pratiquement tous les participants.

Des notes de chacune des interventions sont conservées par le Secrétariat du MIO-ECSDE.

A la fin de la discussion, le professeur M. Scoullos a été invité par le Président du Cercle, SE. M. J.C. Ruiz López, à présenter aux participants les conclusions de la réunion. Celles-ci comprenaient quelques-uns des thèmes centraux et des questions réitérées périodiquement dans de nombreuses interventions, comme l'avaient remarqué le Président et le professeur M. Scoullos pendant la réunion et sur la base de notes. Ces conclusions étaient ouvertes au dialogue et les participants y ont ajouté quelques points qui ont été inclus dans la présentation faite ci-après.

Avant de commencer à présenter les résultats, le professeur M. Scoullos a considéré comme opportun de fournir quelques brèves informations, en particulier aux participants n'ayant pu être présents à la première réunion des Parlementaires en 2002, sur le MIO-ECSDE et le GWP-Med qui apportent leur soutien à COMPSUD.

Il a expliqué que le GWP-Med constitue un réseau de réseaux composé de partenaires tels que des Gouvernements (représentés par le Plan Bleu), le CEDARE (Centre pour l'Environnement et le Développement pour la Région Arabe et de l'Europe), le CIHEAM (Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes), l'EIC (Communauté Euro-Méditerranéenne des Irrigateurs), l'IME (Institut Méditerranéen de l'Eau), qui comprend la plupart des experts en matière d'eau en Méditerranée, le Med Cités (Réseau des villes côtières Méditerranéen), le Med Wet (Réseau Méditerranéen des Zones Humides), le MEMBO/REMOC (Réseau Méditerranéen d'Organisations du Bassin), le MIO-ECSDE (Bureau Méditerranéen d'Information pour l'Environnement, la Culture et le Développement Durable), organisation chapeautant les Organisations Non-Gouvernementales en Méditerranée, le MWN (Réseau Méditerranéen de l'Eau) et le SEMIDE (Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau) ainsi que d'autres organisations.

Il a rappelé à tous ceux présents que l'achèvement de l'année précédente avait été d'envisager une action du Cercle des Parlementaires complétant celle des autres réseaux et plates-formes auxquels le Cercle pouvait ajouter une valeur considérable.

Au cours de la discussion, on s'est rendu à l'évidence que parmi les **Priorités du Plan d'Action** devraient figurer:

s "L'Eau en tant que catalyseur pour la Paix".

s La promotion de la Coopération Transfrontalière dans le domaine de l'Eau.

s La transposition des principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) en droit national à travers les mécanismes législatifs où les Parlements jouent un rôle actif, voire ont l'initiative.

s La promotion d'initiatives décrites dans le Document de Base, notamment du Programme Euro-Méditerranéen pour l'Eau et la Pauvreté (Water and Poverty Facility-WPF) et l'Initiative Educative Méditerranéenne sur l'Environnement et la Durabilité (Mediterranean Education Initiative for Environment & Sustainability-MEDIES).

s L'eau en tant que droit.

s L'attention particulière accordée aux questions de l'eau liées aux femmes.

s Eau et pauvreté (également en combinaison avec les questions démographiques).

s L'inclusion du problème des déchets, à la fois des effluents et des déchets solides, dans les priorités du Cercle, particulièrement dans la mesure où la question des déchets est étroitement liée à celle de l'eau.

s L'insistance sur une éducation appropriée et sur l'utilisation plus étendue du *Kit Pédagogique sur l'Eau dans la Méditerranée*.

s L'importance de la sensibilisation du public et du rôle de la Société Civile dans cette tentative. Il a également été mentionné que ceci devrait servir à informer et à sensibiliser les Parlementaires et d'autres décideurs.

s Le COMPSUD devrait être assisté par le travail et la documentation fournis par des institutions de recherche et le monde académique.

Les **Moyens et Méthodes** suivants ont été identifiés et reconnus comme appropriés pour la mise en œuvre du Plan d'Action:

s La participation des membres du COMPSUD aux discussions sur l'eau et l'environnement au sein de leurs Parlements nationaux afin d'informer et d'éclairer leurs collègues.

- s L'appui apporté à la création de Commissions Parlementaires spéciales pour l'Environnement et le Développement Durable au sein des Parlements où celles-ci n'existent pas encore.
- s La revendication de la création d'un Comité Technique Spécial au sein des Parlements dont le but serait de fournir des informations de façon impartiale et d'attirer l'attention des Parlementaires sur des dossiers ou des projets de loi qui ne contribuent pas au développement durable.
- s Le travail sur l'Etude d'Impact de Durabilité, en particulier en vue de la Zone Méditerranéenne de Libre Echange (Mediterranean Free Trade Zone-MFTZ), la priorité devant être donnée à l'eau.
- s La compilation d'une liste des Présidents des Comités Nationaux pour l'Environnement et le Développement Durable dans le but d'améliorer la communication au sein du Cercle et entre ses membres.
- s L'élargissement du COMPSUD par l'accueil de nouveaux membres et le rehaussement de son profil.
- s Le soutien apporté aux actions informatives et de sensibilisation d'autres Parlementaires et décideurs en coopération avec des ONGs.
- s On a également mentionné la nécessité d'une newsletter, si possible en plusieurs langues. Celle-ci pourrait comprendre des informations sur ce qui se passe dans les divers Parlements en matière d'environnement et de développement durable ainsi que sur d'autres questions critiques. Une recommandation spécifique concernant l'édition d'une telle newsletter à un intervalle de trois ou quatre mois a été faite, concluant toutefois que celle-ci dépendra des ressources financières disponibles.
- s L'Internet (sites, courriels, etc.) a été évoqué comme un moyen de communication important.
- s La documentation (en autant de langues méditerranéennes que possible) a également été considérée comme très importante, en particulier pour informer les membres qui n'ont pas encore accès à l'Internet.
- s Les synergies avec des organismes pertinents déjà en place, par exemple, l'Assemblée Parlementaire Euro-Méditerranéenne, le Parlement Européen, les Parlementaires pour l'Action Globale, sont à encourager.
- s La coopération avec des Organisations Internationales, le Programme Hydrologique de l'UNESCO, des Institutions Académiques et de Recherche et d'autres institutions est à promouvoir.
- s La nécessité de travailler plus étroitement et de coopérer avec les médias et le cercle des journalistes a été confirmée.

Le professeur M. Scoullas a signalé qu'aucune discussion spécifique n'avait eu lieu jusque là sur les moyens de financer ces actions. Il a proposé aux

Parlementaires et membres du COMPSUD d'agir de deux manières à ce sujet. L'une étant d'assurer les moyens financiers pour des activités spécifiques, comme l'offre faite par le Maroc (SE. M. A. Zaidi) en ce qui concerne les traductions ou l'impression de certains documents (comme le *Kit Pédagogique sur l'Eau dans la Méditerranée*) ou l'offre venant de la Fondation Turque Marmara Groupe qui a proposé d'apporter son soutien à la prochaine réunion du COMPSUD. Il a, cependant, noté qu'il serait aussi nécessaire de trouver un soutien financier pour le fonctionnement du Cercle et que cela pouvait être réalisé, par exemple, si un certain soutien pouvait être donné au Secrétariat dans ce but. Le professeur M. Scoullos a proposé de faire circuler dans les prochains mois une étude sur le financement et le fonctionnement du Cercle qui tiendrait compte des commentaires des membres et, par la suite, des décisions prises par le Groupe Central et qui permettrait leur mise en œuvre.

Poursuivant la présentation des conclusions, le professeur M. Scoullos a salué l'offre de SEMIDE, transmise par le Dr. Canovas, de faciliter la communication au sein du Cercle.

Il a également déclaré que le GWP-Med et MIO-ECSDE confirmaient leur volonté de continuer à faciliter le COMPSUD, comme ils l'avaient fait jusqu'à présent.

Au sujet de la prochaine réunion du COMPSUD, il a confirmé que, comme il avait été convenu par le Cercle, celle-ci se déroulerait en Turquie dans à peu près un an. Les dates de la prochaine réunion seront fixées de manière à permettre également aux Parlementaires des pays méditerranéens de l'UE (l'Espagne, la France, l'Italie, la Grèce, Chypre, etc.) d'y assister, étant donné que, cette fois-ci, les dates de la réunion coïncidaient avec des discussions de divers Parlements nationaux sur le budget de l'année suivante et que cela avait, entre autres, empêché certains Parlementaires de l'UE de participer à la réunion présente.

Clôture de la réunion

La réunion a été levée par le Président du COMPSUD, SE M. J.C. Ruiz López, qui a déclaré être à la disposition du Cercle pour en poursuivre la présidence et a incité quiconque souhaitait rejoindre le Groupe Central et travailler pour le Cercle, de le faire.

2nd Dialogue Régional Méditerranéen entre Parlementaires, ONGs et autres parties prenantes sur la Protection de l'Environnement Méditerranéen et les Perspectives d'un Développement Durable dans la Région.

Ouverture de la réunion

SE. M. Pedro Jose Ruiz, Membre du Sénat espagnol et Maire de San Pedro del Pinatar, hôte de la réunion, a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a expliqué à quel point il était important que l'eau devienne une source de communication, de paix et un moyen permettant à différents pays et peuples d'échanger des idées.

Avant-propos du Président du MIO-ECSDE et du GWP-Med, M. le Professeur Michael Scoullos

Le Professeur M. Scoullos a de nouveau remercié le Sénateur et Maire de la ville d'avoir accueilli le second dialogue régional et a exprimé le souhait de maintenir en vie ce dialogue important.

Il a rappelé, à ceux en particulier qui n'avaient pas été présents au premier dialogue régional organisé à Athènes en 2002, que la raison sous-jacente à l'organisation d'un tel dialogue était la reconnaissance de l'importance de la création de synergies entre les divers secteurs de la société et parties concernées visant à promouvoir un développement durable.

Celle-ci avait déjà été reconnue à Rio en 1992 et réitérée dix ans plus tard à Johannesburg. Elle a également été soulignée à Kyoto pendant le 3^{ème} Forum Mondial de l'Eau.

Evoquant spécifiquement la situation en Méditerranée, le professeur M. Scoullos a affirmé que, malgré les problèmes, les conflits et les difficultés accumulées au cours de l'histoire, cette région présente également des exemples uniques de coexistence et de compréhension mutuelle et que cet environnement avait toujours permis de rapprocher les gens.

Il est important de faire un pas de plus en avant dans ce dialogue dont l'eau constitue le thème central, afin que cette ressource puisse devenir un pont et un catalyseur pour la paix et non une cause de conflits.

Le professeur M. Scoullos a aussi évoqué des organisations régionales puissantes présentes en Méditerranée (le PNUE/PAM, CMDD, le GWP-Med et les organisations/réseaux partenaires) représentant et réunissant divers secteurs et pays dans un commun effort, qui avaient créé les synergies et la base nécessaires pour un dialogue entre les différents secteurs concernés.

Il a réitéré l'importance du COMPSUD, le Cercle des Parlementaires Méditerranéens pour le Développement Durable, dans l'enrichissement de ce dialogue continu en tant qu'initiative 'pionnière' et modèle qui, en cas de succès, pourrait être transféré de la Méditerranée à d'autres régions du monde.

Présentation des résultats de la discussion sur le Plan d'Action et sur les Méthodes de Travail du COMPSUD par le Président du Cercle, SE M. Juan Carlos Ruiz López

Les résultats de la première session ont été présentés aux participants par le Président du COMPSUD, SE. M. Juan Carlos Ruiz López.

Le Président a ajouté aux conclusions l'importance de promouvoir la fusion ou d'autres formes de coopération efficace entre Ministères responsables des questions de l'environnement et ceux travaillant sur les questions d'eau, dans la mesure où dans de nombreux pays méditerranéens les questions de l'environnement et de l'eau étaient encore traitées séparément, bien qu'elles soient et devraient être profondément interconnectées.

Il a souligné la nécessité pour le COMPSUD, bien que constituant une nouvelle organisation, de 'renaître' chaque jour grâce à l'intervention réelle et la participation de tous ses membres.

Le 2nd Dialogue Régional Méditerranéen

Les participants ont salué les résultats de la première session et ont poursuivi avec quelques interventions et commentaires dont nous vous présentons ci-après un bref compte rendu.

En ce qui concerne les **Priorités pour le Plan d'Action du COMPSUD**, les ajouts et éclaircissements suivants ont été formulés:

- s L'adoption par le COMPSUD de la question de la désertification comme l'une des actions prioritaires au niveau régional et national.
- s La promotion d'un modèle efficace de Gouvernance pour l'Environnement et le Développement Durable.
- s La nécessité de définir les 'droits de l'eau' d'une manière plus claire et plus concrète, en spécifiant le type de droits (pour l'individu, la communauté, etc.) liés à l'eau que le Cercle voudrait traiter.
- s L'extension de l'importance particulière accordée aux femmes dans la gestion de l'eau à d'autres catégories d'utilisateurs qui sont aussi directement concernés par l'exploitation des ressources en eau, tels que les communautés d'agriculteurs et les industries.
- s La prise en compte du fait que les citoyens ont plus besoin d'être sensibilisés que les populations rurales en ce qui concerne la gestion de l'eau, en particulier dans les pays touchés par la rareté de l'eau. On a évoqué la nécessité d'adapter les actions et les initiatives au contexte particulier et aux conditions locales particulières où elles sont mises en oeuvre.
- s La nécessité d'insister sur la prise de conscience et la sensibilisation des donateurs et des sponsors finançant des programmes de gestion de l'eau.

En ce qui concerne les **Moyens et Méthodes** de mise en œuvre des priorités mentionnées préalablement, les commentaires suivants ont été faits:

s La nécessité de renforcer la prise de conscience et la sensibilisation des Parlementaires par la distribution de documentation et d'informations relatives aux questions abordées par le Cercle, comme les principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et de nombreuses terminologies (acronymes, définitions etc.) utilisées au cours de cette réunion.

s A cet égard, on a également suggéré de faire circuler parmi les Membres du Cercle des documents spécifiques tels que le Plan de Mise en Œuvre de Johannesburg, des informations pertinentes relatives aux questions Euro-Méditerranéennes, comme la déclaration de Valencia, ainsi que d'autres documents importants issus de rencontres et de congrès internationaux ou régionaux. Aussi, a-t-on proposé d'utiliser la GIRE dans le livret Méditerranéen publié par le GWP-Med et MIO-ECSDE. Ceci pourrait être fait dès la mise en place du système de communication proposé pour le COMPSUD.

s Le système de communication devrait aussi faciliter l'échange d'informations entre Parlementaires sur les événements ayant lieu dans chacun des pays méditerranéens en matière de promotion du développement durable. Ceci pourrait avoir son importance notamment dans la perspective du suivi de Johannesburg, qui consiste en l'élaboration d'une stratégie pour le développement durable d'ici 2005 et en la mise en place d'une Commission pour le Développement Durable.

s Une coopération plus étroite du Cercle des Parlementaires avec les médias et les journalistes de la région ainsi qu'avec les ONGs et les enseignants a également été considérée comme importante.

s On a suggéré que les ONGs nationales des différents pays entreprennent des actions en vue de faciliter la tâche du Cercle au niveau national, en maintenant le contact avec les Parlementaires et en apportant à ces derniers l'appui nécessaire à la réalisation des priorités identifiées.

s De plus, il a été proposé de former des groupes de pression (lobbies) au sein de chaque Parlement, composés de Parlementaires de différents partis politiques et disposés à coopérer avec les ONGs, qui pourraient informer d'autres Parlementaires et encourager le vote de lois et d'une législation favorable à l'environnement et au développement durable.

Le professeur M. Scoullas a déclaré que tous ces commentaires devaient être inscrits sur une liste et soumis, avec les résultats de la session, au Cercle des Parlementaires et à tous ceux présents à la session, en vue d'une réflexion plus approfondie. Il a exprimé le souhait que le dialogue entre les différentes parties concernées de la Méditerranée se poursuive à l'avenir et qu'il porte ses fruits.

Clôture de la réunion

La réunion a été levée par le Président du COMPSUD, SE. J.C. Ruiz López. Celui-ci a déclaré que le Cercle serait ouvert à toute initiative proposée dans le cadre de la session et qu'il appartiendrait à chacun des participants de donner tous les jours vie au travail de l'organisation grâce à leur engagement en faveur du Développement Durable dans leur région.